

Direction Départementale
de la Jeunesse et des Sports
de l'Aveyron

Rue de Paraire

12031

Tél : 05. 65.73.63.65

Rodez, le 21 Janvier 2003

Le Directeur Départemental

à

Monsieur MARTIN THIERRY
4 bd de la Capelle

12100 MILLAU

SERVICE REGLEMENTATION
Dossier suivi par : Bernard LABADENS

Réf. : 01203ET0003

Objet : Déclaration des établissements sportifs

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles 1 et 2 du décret n° 93-1101 du 3 septembre 1993 concernant la déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et la sécurité de ces activités, le 13/01/2003 à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron sous le numéro 01203ET0003 en vue d'exploiter l'établissement :

MILLAU LOISIRS - MILLAU

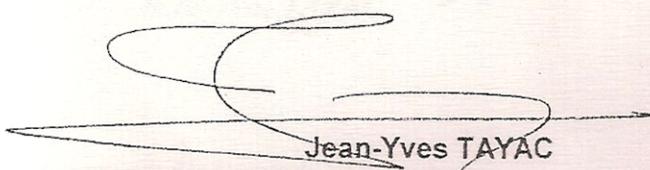
soumis aux articles 47 et 47-1 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

Vous voudrez bien informer la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron de tout changement d'un élément quelconque des informations qui font l'objet de la déclaration.

Ce récépissé ne constitue pas un certificat de conformité aux dispositions du décret du 3 septembre 1993.

P/Le Directeur Départemental

L'Inspecteur



Jean-Yves TAYAC